

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/92

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 24

Suppléants votants : 00

Procurations : 09

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Flavignac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 novembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, M. RICHIGNAC Guillaume (procuration de Mme Eliane JACQUEMENT), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence (procuration de M. GOUDIER Jean-Louis), M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie, M. LE GOFF Jean (procuration de Mme LANTERNAT Floriane), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), M. DELOMENIE Bernard (procuration de M. CUIILLERDIER Simon), M DOGNON Jean-Bernard.

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme ARNAUD Claudine

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme LACORRE Valérie, Mme LANTERNAT Floriane, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. CUIILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. LE GOFF Jean

Objet : Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une zone d'activités à Betour (Janailhac)

Exposé :

Le Président rappelle que la Communauté de communes a engagé une action visant à se doter de réserves foncières (foncier en propriété) sur des secteurs stratégiques, proches des axes de flux principaux, à l'Ouest RN21 et à l'Est RD704.

Par délibération du 5 mars 2024, le conseil communautaire a approuvé le projet de création d'une zone d'activités à vocation économique à Betour – Commune de Janailhac.

Par délibération du 28 mai 2024, la communauté de communes s'est portée acquéreuse de 2 parcelles en vue de la création de cette zone d'activités.

Afin de poursuivre le projet, le Président indique qu'il convient désormais de faire appel à un maître d'œuvre. Aussi, une consultation a été lancée du 20 octobre au 14 novembre 2025. 3 offres « conformes » ont été déposés.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage (ATEC 87) a analysé les offres.

Le Président propose de retenir l'offre la mieux disante. Le montant de cette offre s'élève à 17 310 € HT.

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence lancé par la Communauté de Communes le 20 octobre 2025,

Vu les différentes offres remises dans le cadre de cette consultation,

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20251125-B2025-92-DE
Date de réception préfecture : 28/11/2025

Vu l'analyse des offres établie par l'ATEC 87,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de retenir l'offre la mieux disante, pour un montant total de 17 310 € HT,
- **autorise** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que tous les autres actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 25 novembre 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

